

LIGNES DIRECTRICES POUR LA CANDIDATURE

1. Sélection

Les projets soutenus par le fonds sont sélectionnés par un comité d'experts indépendant.

Comité d'experts

- Eike Becker, architecte, Eike Becker-Architekten, Berlin
- Jacques Ferrier, architecte et urbaniste, Jacques Ferrier Architectures, Paris
- Arthur de Ganay, architecte et collectionneur, Collection Arthur de Ganay, Berlin
- Hélène Guenin, directrice du Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (MAMAC), Nice
- Christina Landbrecht, directrice de la programmation arts visuels à la fondation Schering, Berlin
- Jean-Hubert Martin, commissaire d'exposition, Paris

1.1. Critères d'éligibilité

- 1.1.1. Le soutien de PERSPEKTIVE s'adresse à des projets ponctuels développant une dimension d'échange et de dialogue entre la France et l'Allemagne: débats d'idée, coopérations, performances, expositions, laboratoires d'idées et de recherche, workshops, conférences, tables rondes, festivals.
- 1.1.2. Les participants invités sont des professionnels des domaines de l'art ou de l'architecture. Le soutien porte plus précisément sur les intervenants français (ou vivant en France) en Allemagne et sur les intervenants allemands (ou vivant en Allemagne) en France.
- 1.1.3. Les projets doivent être portés par une institution ou une structure culturelle allemande ou française d'un statut juridique (musée, Kunstverein, centre d'art, centre d'architecture, project space, artist-run space, agence d'architecture, galerie). Les projets portés à titre individuel et les projets universitaires ou d'écoles d'art impliquant des étudiants ne sont pas éligibles.
- 1.1.4. PERSPEKTIVE apporte un soutien maximal de 30% du budget global du projet.

2. Soutien

2.1. Le soutien de PERSPEKTIVE peut intervenir sur les points suivants:

- frais de voyage des intervenants français (ou vivant en France) vers l'Allemagne et frais de voyage des intervenants allemands (ou vivant en Allemagne) vers la France,
- honoraires, frais d'hébergement et de séjour des intervenants français (ou vivant en France) en Allemagne et des intervenants allemands (ou vivant en Allemagne) en France,
- frais de communication (relations presse, graphisme, publicité, impression, traduction),
- frais de publication,
- frais techniques liés aux événements.

PERSPEKTIVE ne soutient pas la production d'œuvres.

2.2. PERSPEKTIVE apporte un soutien maximal de 30% du budget global du projet.

PERSPEKTIVE

FONDS FÜR
ZEITGENÖSSISCHE
KUNST & ARCHITEKTUR

3. Demande de soutien

Le dossier de candidature et les documents annexes doivent être envoyés par courriel avant la fin de l'appel à projets, à l'adresse email suivante :

perspektive@institutfrancais.de

Le dossier de candidature doit être composé:

- du formulaire de candidature,
- d'un descriptif détaillé du projet,
- des CV des participants,
- du budget détaillé du projet,
- du descriptif détaillé du plan de financement (liste des bailleurs de fonds, montant de la participation attendue, ressources propres...).

Le dossier de candidature peut être déposé soit en deux langues (français et allemand) soit en anglais.

3.1. Formulaire de candidature

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur le site internet de PERSPEKTIVE (www.fonds-perspektive.de/fr)

Si vous déposez la demande de soutien en français et allemand, veuillez utiliser le document

Perspektive_Formular_formulaire.pdf

Si la demande est déposée en anglais, utilisez le formulaire **Perspektive_form.pdf**.

Veuillez remplir tous les champs directement sur le PDF.

Enregistrez le formulaire en format pdf sous le nom suivant :

F_nom_du_projet_année.pdf

3.2. Descriptif détaillé du projet

Enregistrez la description du projet en format pdf sous le nom suivant : **P_nom_du_projet_année.pdf**

3.3. CV des participants

Enregistrez tous les CV dans un seul document en format pdf sous le nom suivant :

CV_nom_du_projet_année.pdf

3.4. Budget détaillé du projet et plan de financement

Veuillez signaler les postes de dépenses pouvant être soutenus par le fonds (Cf. 2.1.).

Enregistrez le budget et le plan de financement en format pdf avec le nom suivant :

B_nom_du_projet_année.pdf

PERSPEKTIVE

FONDS FÜR
ZEITGENÖSSISCHE
KUNST & ARCHITEKTUR

4. Informations supplémentaires et questions

Contact :

Stefanie Steps
Chargée de projets Bureau des arts plastiques | Institut français d'Allemagne
Ambassade de France
Pariser Platz 5 | D-10117 Berlin

Courriel: perspektive@institutfrancais.de
Tel. +49 (0)30 590 03 92 44